

AXXON

Edition n° 35 • Septembre '17

MAGAZINE

Magazine pour et par les kinésithérapeutes

Que deviennent les « AXXON BCIG » ? p. 6 • Le point sur les différents chantiers d'Axxon p. 12 • Ne passez pas à côté de la prime de qualité ! p. 28

Attention: recevoir ce Magazine ne fait pas de vous un membre d'Axxon

Participez à la défense de la profession:
affiliez-vous dès à présent! p. 20



Les membres d'AXXON
reçoivent aussi
AXXON *Exclusif*,

l'édition qui fait
le plein d'infos
professionnelles

Rendez-vous sur
www.axxon.be



Axxon, association professionnelle pour tous les kinésithérapeutes



Un regard prévoyant
sur votre avenir



Booster le rendement de votre épargne ? Via le contrat Pension Complémentaire Curalia

- **Rendement fiscal: déductible à 100%: 48 EUR remboursés par le fisc sur 100 EUR épargnés** dès que vos revenus dépassent 21.190 EUR
- **Rendement social: 21% via la baisse des cotisations sociales**
Pour les kinésithérapeutes indépendants, le montant épargné diminue la base de calcul des cotisations sociales éventuelles
- **Rendement financier: 1,25% NET en 2017**
+ participation bénéficiaire éventuelle



Et votre épargne reste mobilisable !

Même avant 65 ans, vous pouvez utiliser votre épargne pour financer l'achat ou la rénovation d'une habitation dans l'union européenne.

Épargner en 2017 ?
Chez Curalia, partenaire d'AXXON
pour le statut social de tous les kinésithérapeutes !

Plus d'infos ?

Contactez-nous via le 02/735 80 55 ou via info@curalia.be

La rentrée promet à nouveau d'être animée : nous avons plus que jamais besoin de votre soutien !

Dans la proposition d'augmentation du budget du Collège Intermutualiste National pour l'assurance maladie 2018, nous constatons peu de propositions concrètes ou positives pour la kinésithérapie !

À côté du maintien d'une norme de croissance minimum et garantie de 1,5% du budget de l'assurance maladie et de la nécessité d'une indexation pleine et complète des honoraires en 2018, nous ne trouvons rien de tangible pour le secteur de la kinésithérapie alors que toutes les mutualités et les décideurs politiques avaient convenu de la nécessité d'une revalorisation. Cette thématique importante avait pourtant été reprise dans la Convention entre les kinésithérapeutes et le Comité de l'assurance : « Le Comité de l'assurance s'engage, pour l'année 2018, à élaborer une proposition de budget où un effort et une revalorisation significatifs seront prévus pour le secteur. » Que signifie un effort significatif dans l'esprit des membres du Comité de l'assurance ? Pour Axxon, la première étape consiste en une indispensable revalorisation des honoraires à 25 € ! Dans un second temps – à lire dans une proposition faite à la task force kinésithérapie – Axxon parle d'honoraires minimums de 29 €.

Jusqu'à présent, les réunions de la task force n'ont donné lieu qu'à très peu de propositions concrètes. Il en est cependant une qui sera adoptée en 2020 : tous les kinésithérapeutes devront passer au numérique. Un projet d'Arrêté Royal qui introduit un système de qualité avec effet rétroactif à partir de 2016 a été adopté par la Commission de convention.

Concernant la promotion de la qualité, la prime qualité 2013-2015 devrait être payée à partir de début 2018. En ce qui concerne les critères, il existe un accord technique par lequel il ne sera très probablement fait aucune distinction selon que l'on ait ou non adhéré à la Convention M17.

Pour Axxon, il est indispensable que le montant réservé de 298,9 millions € soit encore utilisé en 2017 ! L'INAMI aurait souhaité le faire glisser vers 2018, mais c'est tout simplement inacceptable ! Dès septembre, la destination de ce montant fera l'objet de discussions : soit il devra être investi dans la première séance de traitement en pathologie courante, soit il devra être réparti sur toutes les prestations de la nomenclature.

Voilà qui promet une rentrée agitée avant, peut-être, une tempête début 2018 ! Pour Axxon, il faudra disposer de meilleures cartes que celles dont nous disposons pour l'instant. Votre soutien unanime est donc plus indispensable que jamais ! Axxon reste combative et vous tient bien entendu au courant de la suite des événements.

Peter Bruynooghe
Président Axxon Physical Therapy in Belgium



***Voilà qui promet
une rentrée agitée
avant, peut-être,
une tempête
début 2018 !***

24.000 DE PROFESSIONS LIBÉRALES COMME VOUS CHOISISSENT XERIUS POURQUOI ?



VOTRE STATUT SOCIAL EST PARFAITEMENT EN ORDRE
VOTRE REVENU ET FAMILLE SONT PROTÉGÉS
RECEVOIR UNE PENSION RASSURANTE
POUR TOUT CECI, UNE SEULE ADRESSE

WWW.XERIUS.BE

xerius

Sommaire

AXXON
EN ACTION

EXXTRA

AXXON
QUALITÉ EN KINÉSITHÉRAPIE
SYMPOSIUM

9



12

EXXTRA



14

RÉFLEXSE
QUALITÉ



28

RELAXX



36

06

AXXON EN ACTION
QUE DEVIENNENT
LES « AXXON BCIG » ?

09

EXXTRA
SYMPOSIUM AXXON

12

AXXON EN ACTION
LE POINT SUR LES
DIFFÉRENTS CHANTIERS
D'AXXON

14

EXXTRA GRAND CON-
COURS DESTINÉ AUX
JEUNES DIPLÔMÉS

17

AXXON EN ACTION
UN NOUVEAU MODÈLE
CONCEPTUEL POUR LA
KINÉSITHÉRAPIE

26

INFO SOCIÉTÉ GYMNA,
EN MOUVEMENT DEPUIS
50 ANS

28

RÉFLEXSE QUALITÉ NE
PASSEZ PAS À CÔTÉ DE
LA PRIME DE QUALITÉ !

36

RELAXX UN CAFÉ AVEC
JEAN-FRANÇOIS DE SMET

AXXON MAGAZINE

PUBLICATION DE L'ASBL AXXON

SEPTEMBRE 2017

TRIMESTRIEL
ANNÉE 9 – N° 35
IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM
BUREAU DE DÉPÔT: OSTENDE
NUMÉRO D'AGRÈMENT: P910669

ÉDITEUR RESPONSABLE

PETER BRUYNOOGHE
IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM

RÉDACTEURS EN CHEF

FABIENNE VAN DOOREN
SÉBASTIEN KOSZULAP
REDACTION@AXXON.BE

COORDINATION GÉNÉRALE

SÉBASTIEN KOSZULAP

COPYWRITING

KAREN THIEBAUT
SÉBASTIEN KOSZULAP

TRADUCTION

EMILY VAN COOLPUT
ERIK VERTRIEST

CONCEPT & RÉALISATION

ZORGANDERS BVBA

IMPRESSION

GOEKINT GRAPHICS

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

AXXON
IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM
T 02 709 70 80
WWW.AXXON.BE

NUMÉRO DE COMPTE POUR LES

COTISATIONS
BE18 3631 0868 1365

Vous recevez cette revue en fonction du nom et de l'adresse qui se trouvent dans notre base de données. Suite à la mise en application de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, vous avez la possibilité et le droit de modifier vos données.

Les articles/publicités paraissent sous la responsabilité des auteurs/firmes. Axxon se réserve le droit de refuser des textes et/ou publicités qui pourraient nuire à la profession.

© Tout texte ou partie de texte ne peut être copié, photocopié, quelle qu'en soit l'utilisation sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Que deviennent les « AXXON BCIG » ?



À plusieurs reprises par le passé, nous vous avons déjà parlé des Belgian Clinical Interest Groups d'Axxon. Pour des raisons diverses, la sauce n'a jamais pris au niveau de la réalisation de ce projet : nous retournons donc aux fourneaux pour que la mayonnaise prenne enfin !

Pour rappel, la notion de « groupe d'intérêt clinique » désigne ici le domaine d'activité spécifique à l'intérieur du champ de la kinésithérapie. Il s'agit d'une plateforme créée au sein de l'unique organisation professionnelle reconnue Axxon pour chaque (sous-) domaine de la kinésithérapie. Quant à l'« Association d'intérêt clinique », elle rassemble des kinésithérapeutes actifs dans un même sous-domaine de la kinésithérapie et peut proposer des formations et/ou réaliser des recherches scientifiques à l'intérieur de ce domaine spécifique.

Après une analyse de ce qui existe sur le terrain et la création des qualifications professionnelles particulières (QPP), Axxon désire mener à bien sa mission de représentation de TOUS les kinésithérapeutes, quel que soit leur intérêt professionnel. Pour ce faire, l'idée discutée avec les associations d'intérêts spécifiques existantes s'oriente vers la création d'un modèle générique. Les groupes d'intérêt clinique s'investissent déjà depuis plusieurs années en faveur des kinésithérapeutes qui nourrissent un intérêt particulier pour un sous-domaine spécifique de la kinésithérapie (comme Mathera, Kinepedia, les thérapeutes Bobath, les fasciathérapeutes, les chaînes musculaires Busquet et bien d'autres encore). L'association clinique deviendrait donc un partenaire d'Axxon répondant à certaines obligations :

- en première instance, le BCIG doit être ouvert à toute personne qui s'intéresse de façon plus approfondie à un sous-domaine de la kinésithérapie ;
- pour l'instant, le but n'est pas que les BCIG dispensent des formations dans un champ d'intérêt clinique donné. Les kinésithérapeutes intéressés par une formation sont invités à s'adresser aux associations d'intérêt clinique

constituées sur le terrain ou aux formations continues régulières ;

- les BCIG peuvent par contre se charger d'organiser des GLEKs touchant à la QPP concernée, afin de soutenir dans leur démarche d'amélioration de la qualité les kinésithérapeutes titulaires d'une QPP actuellement en activité ;
- les BCIG peuvent également mettre à disposition leur expertise afin d'aider les kinésithérapeutes détenteurs d'une QPP à aborder certaines problématiques professionnelles, qu'ils soient salariés ou indépendants ;
- les BCIG reconnaissent Axxon en tant qu'association professionnelle représentative de la kinésithérapie ;
- les BCIG reconnaissent Axxon comme société-mère (parent body) à l'échelon international. C'est toutefois au départ des BCIG que sera désignée la délégation internationale au sein des sous-groupes de la WCPT ;
- les contacts avec les membres pour les kinésithérapeutes appartenant à l'un des BCIG transitent par les secrétariats des communautés linguistiques d'Axxon.

Dans le futur, l'idée est d'avoir une gestion conjointement assurée par Axxon et par les associations d'intérêt clinique :

Dans le chef d'Axxon :

- suivi de l'administration des BCIG ;
- utilisation de l'infrastructure ;
- utilisation des canaux de communication (bulletins d'information électroniques, magazines, réseaux sociaux, site web, ...) ;
- défense professionnelle au niveau de l'INAMI ;
- cadre professionnel au niveau de la Santé publique ;
- représentation aux assemblées générales des ailes.

Dans le chef des associations cliniques :

- gestion du contenu ;
- constitution d'un dossier en cas de problématique professionnelle spécifique ;
- délégation aux sous-groupes ;
- organisation de congrès/symposiums ;
- organisation de formations continues et de GLEKs.

Bien entendu, une période de transition sera nécessaire. On peut envisager que, durant les deux premières années, tous les membres d'Axxon et d'une association d'intérêt clinique ou d'un BCIG s'acquittent d'une cotisation « X » qui leur ouvre l'affiliation à Axxon et à l'association d'intérêt clinique.

Axxon rétribuera une somme « Y » à l'association d'intérêt spécifique et cette dernière fera de même pour ses affiliés non-membres d'Axxon.

Après cette période de transition, la gestion et les cotisations seront couplées et une partie sera transférée au budget du BCIG afin de financer son organisation et sa gestion. Il est important que les BCIG soient soutenus et développés professionnellement afin qu'ils puissent organiser des activités.

Enfin, les BCIG se composeront exclusivement de membres d'Axxon qui pourront être proposés comme représentants aux assemblées générales des ailes linguistiques d'Axxon.

Lorsque vous lirez ces lignes, une nouvelle réunion aura eu lieu pour définir en pratique l'organisation et la mise en place de cette structure : nous vous en informerons bien entendu dès que possible, mais nous tenions à vous donner un premier aperçu de ce qui se met en place.

NAQI®

MASSAGE LOTIONS



une expérience à ne pas manquer



Made in Belgium

- Bonnes propriétés de glissement et de diffusion
- Convient aux peaux sensibles
- pH neutre
- Hydrate la peau
- Facilement lavable et sans tache



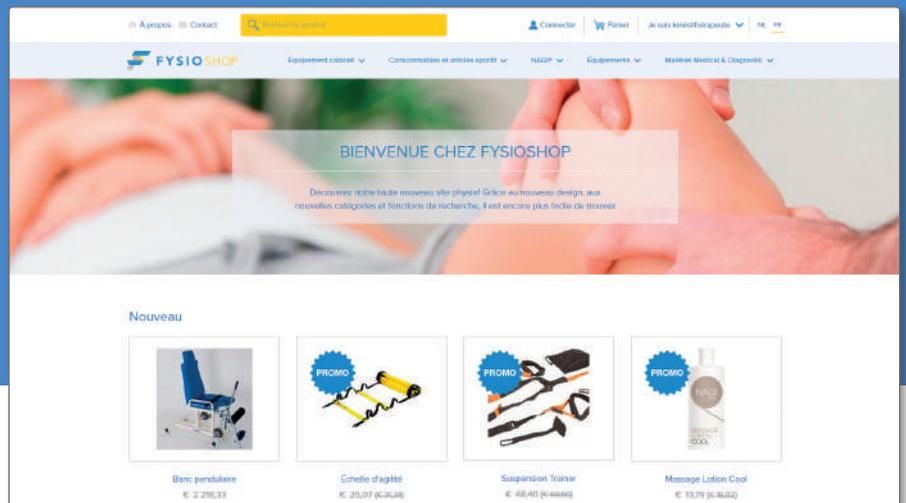
présente:

www.fysioshop.be

L'e-shop destiné aux kinésithérapeutes

- ✓ Gamme de produits étendue
- ✓ Livraison flexible
- ✓ Paiement rapide, sécurisé et simple
- ✓ Un tarif professionnel pour les kinésithérapeutes
- ✓ Chaque mois des nouvelles promotions jusqu'à - 25%

**Payez uniquement €15
et les livraisons de vos
commandes en ligne
seront gratuites pendant un an***



* La livraison gratuite ne s'applique pas sur les produits d'investissement avec indication 'hors livraison'.
Le fysioshop est la plate-forme de commande et paiement de NAQI® Belgium.



OXYCITY

Votre cabinet **GRATUITEMENT** en ligne!

Créez une page de cabinet gratuite sur www.oxycity.be et faites en sorte que votre cabinet soit facilement trouvable en ligne pour les patients futurs.

Aujourd'hui, 4000 de vos collègues sont déjà sur OxyCity.
Ne traînez donc pas et créez encore aujourd'hui votre page de cabinet GRATUITE!



Enregistrez votre cabinet via www.oxycity.be/registerpractice

www.oxycity.be - info@oxycity.be

ACTUALITÉ EN KINÉSITHÉRAPIE

WEX – Wallonie Expo S.A. – Rue des Deux Provinces, 1 à 6900 Marche-en-Famenne

08h30	Accueil
09h00	Politique d'Axxon - Patrick Wérrion, Président Axxon Qualité en Kinésithérapie
09h15	Détecter, évaluer et éduquer les patients souffrant de mécanismes altérés de la douleur <i>Christophe Demoulin, Docteur en Kinésithérapie et Réadaptation – ULg, Liège</i>
09h45	Fibromyalgie et thérapie progressive d'exercices <i>Mathieu Tits, Kinésithérapeute Centre Multidisciplinaire d'Evaluation et de Traitement de la Douleur - Erasme ULB, Bruxelles</i>
10h15	L'attitude du kinésithérapeute face au patient souffrant de démence de type Alzheimer ou frontale dans le cadre de la gestion des troubles du comportement <i>Jean-Marie Warzee, Infirmier Chef Hôpital Psychiatrique du Beau Vallon - Namur</i>
10h45	Pause-café
11h15	PRP et tendinopathies <i>Prof. Jean-François Kaux, Chef du Service Réadaptation et Traumatologie du Sport, Coordinateur SportS2 - CHU & ULg, Liège</i>
11h45	La rééducation des tendinopathies : application avant et après infiltration de PRP <i>François Delvaux - Doctorant kinésithérapie, Collaborateur à la cellule de réathlétisation SportsS2 - ULg, Liège</i>
12h30	Lunch
14h00 & 15h30	Workshops <ul style="list-style-type: none">• Le choix de la compression élastique médicale en lymphologie: de la théorie à la pratique <i>Frédéric Pastouret, Doctorant kinésithérapie – VUB, Bruxelles</i>• Comment rééduquer le membre supérieur de manière fonctionnelle après un AVC ? Rééducation orientée vers la tâche <i>Marie Foucart, kinésithérapeute et Claire Docin, ergothérapeute - Cliniques universitaires St Luc, Bruxelles</i>• Thérapie Manuelle : le concept Mulligan - bases théoriques et raisonnement clinique <i>Laurent Pitance -PT-PhD- Cliniques universitaires St Luc, Bruxelles</i>
15h00	Pause-café
16h30	Clôture de la journée



Pro-Q-Kine
Activité reconnue qui rapportera
10 UFC dans votre portfolio

INSCRIVEZ-VOUS

www.axxon.be > Agenda
info.fr@axxon.be 02/709.70.80

PRIX

Avant le 25/09/2017 : Membre 50 € - Non-membre 70 € - Etudiant 40 €

Après le 25/09/2017 : Membre 60 € - Non-membre 90 € - Etudiant 40 €

À verser sur le compte BE 62 0016 0603 5161 avec la communication « Symposium QeK 2017 + VOTRE NOM »

BOUGEZ SANS PEINE !

LE N°1 POUR LES ARTICULATIONS*

Testé
cliniquement
en Belgique**



Flexofytol®



extrait *bio-optimisé* de curcuma

**BIODISPONIBILITÉ
EXCEPTIONNELLE**



existe en
60 & 180 caps

Flexofytol® contribue à :

- maintenir la souplesse des **ARTICULATIONS**, des **MUSCLES** et des **TENDONS**
- limiter le vieillissement du **CARTILAGE**



Tilman®

Plus d'infos sur www.flexofytol.be

*Sources IMS 2016 – market joint care systemic OTC **Decrease of a specific biomarker of collagen degradation in osteoarthritis, Coll2-1, by treatment with highly bioavailable curcumin during an exploratory clinical trial. Henrotin et al. BMC Complementary and Alternative Medicine 2014, 14:159

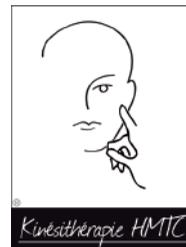
Votre santé par les plantes



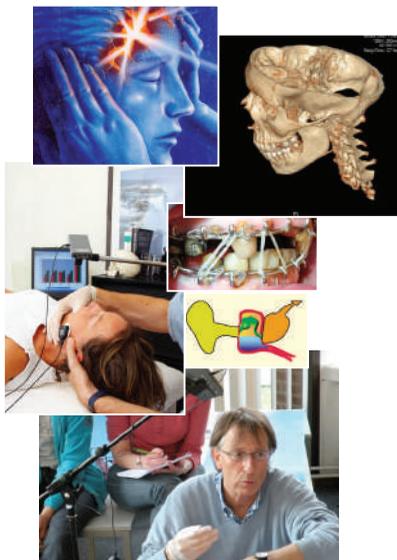
www.tilman.be

Kinésithérapie **HMTC**

Harmonisation Myotensive de la Tête et du Cou



Spécialisation dans la gestion des douleurs et dysfonctionnements de la tête et du cou



Maxillo-faciale

- Douleurs et perturbations fonctionnelles de l'ATM.
- Douleurs musculaires.
- Traumatisme et chirurgie Maxillo-faciale.
- Douleurs de la face.
- Douleurs dentaires atypiques.

ORL

- Vertiges et perturbations de l'équilibre.
- Otagies.
- Dysperméabilité tubaire.

Neurologie

- Céphalées de tension.
- Migraines.
- Douleurs de la face.

Formation en trois WE en vue de l'autonomie de l'élève

- Chacune de ces spécialités requiert des techniques spécifiques.

- Il faut cependant éviter la spécialisation unique par étage, étant donné l'influence que les différentes entités ont les unes sur les autres.

- La logique HMTC propose de démonter cette mécanique en proposant pour la gestion de ces problèmes une kinésithérapie pluridisciplinaire intégrée.

La logique HMTC offre au kinésithérapeute une très bonne maîtrise et le positionne comme un intervenant majeur dans la gestion de ces problèmes.

Pour plus de renseignements :

Formation HMTC: + 32 (0)475/47.87.22 • Site internet très complet : www.kinehmtc.com

Le point sur les différents chantiers d'Axxon

Au printemps, Axxon a mis en place plusieurs « chantiers » afin d'avoir le plus de cartes en main possible lors des prochaines négociations et obtenir une Convention M18 conforme à nos attentes. Voici un aperçu des différentes actions et études que nous avons réalisées dans ce but.

En ce qui concerne notre premier chantier, 260 praticiens se sont portés volontaires pour la collecte et l'enregistrement des données. Grâce aux données anonymisées de ces cabinets de référence, fournies par les fabricants de logiciels, Axxon dispose d'une meilleure estimation du nombre de traitements pour les pathologies courantes. Les informations sur les différents groupes de patients dont on a enregistré les pathologies seront facilement disponibles pour l'année 2016. Par ailleurs, des données sur les pathologies FA dans les différents sous-groupes pourront être collectées.

Grâce à ces données, Axxon est mieux

armée au moment d'aborder les négociations au sein de la task force et singulièrement pour les points 1d¹, 1e² et 5³ de la convention. Au point 5, le Comité de l'assurance s'engage à prévoir un « effort significatif » et une « revalorisation » du secteur de la kinésithérapie. Le développement d'un modèle de financement basé sur l'enregistrement des pathologies avec les épisodes de traitement et lié à un réexamen du ticket modérateur peut constituer un levier.

Le chantier juridique

Le 10 avril 2017, soutenu par plus de 1.500 kinésithérapeutes non-conventionnés, Axxon a déposé auprès

du Tribunal du Travail de Bruxelles une requête pour discrimination au niveau du remboursement des patients d'un kinésithérapeute non-conventionné. Le 1er mai 2017, une requête de même type avait été déposée auprès du Conseil d'Etat. Cette requête souligne également les fautes techniques et juridiques de la Convention M17 et de la circulaire qui l'accompagne.

La règle de remboursement⁴ viole les articles 10 et 11 de la Constitution belge qui consacrent respectivement le principe d'égalité et le principe de non-discrimination.

Selon les termes de l'article 10, tous les Belges sont égaux devant la loi. L'article 11 garantit à tous les Belges la jouissance des droits et libertés qui leur sont reconnus, sans discrimination aucune.

L'affaire portée devant le Tribunal du Travail a été ouverte le 9 juin 2017. Etant donné qu'une procédure en annulation a été déposée en même temps devant le Conseil d'Etat, l'affaire devant le Tribunal du Travail a été renvoyée au rôle en attendant l'arrêt du Conseil d'Etat. C'est la procédure habituelle lorsque deux actions concernant la même affaire sont lancées, l'une devant le Tribunal du Travail et l'autre devant le Conseil d'Etat (juridiction supérieure). La rapidité du traitement du dossier dépend désormais de l'auditeur du Conseil d'Etat.





Le 27 juillet 2017, Axxon a déposé à la résidence officielle du président de la Chambre, Siegfried Bracke, une pétition avec demande d'audition devant la Chambre des représentants. Cette pétition a été signée par plus de 16.000 kinésithérapeutes (indépendants et salariés travaillant en milieu hospitalier, en maisons de soins,...) mais aussi par leurs patients, amis et familles. Axxon se sent soutenue dans sa démarche et remercie tous les signataires.

En demandant cette audition devant le Parlement, Axxon entend inciter les députés à mettre fin à la discrimination qui frappe les patients d'un kinésithérapeute non-conventionné qui sont 25% moins bien remboursés que ceux d'un kinésithérapeute conventionné.

Nous attendons à présent la réponse du président de la Chambre et l'invitation à être entendu par la commission des affaires sociales de la Chambre des représentants.

Concernant le dernier volet du chantier juridique, Axxon va rassembler les patients des kinésithérapeutes non-conventionnés dans le but d'intenter une action devant

le Tribunal du Travail. Etant donné que l'affaire concerne un remboursement minoré et possède un aspect financier, les patients seront mieux entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire que l'organisation professionnelle elle-même ! Axxon prendra bien évidemment en charge tous les frais d'avocat et de procédure.

Dans le cadre du chantier étude et recherche, Axxon a noué des contacts avec un développeur de projets et un économiste de la santé. Pour la suite, une collaboration entre les différentes universités sera nécessaire.

Enfin, pour son chantier politique, Axxon prépare un dossier que les responsables des cercles pourront remettre aux représentants politiques locaux (au nombre de 150). Cette course aux élections de 2019 est l'occasion de jauger les intentions des politiques dans le dossier de la kinésithérapie et de se rendre compte de ce qu'ils ont fait pour le secteur. Pour convaincre les décideurs politiques de la justesse de notre cause, la collaboration d'un lobbyiste de santé sera à coup sûr nécessaire !

1. Engagement 1.d. : "Dresser un inventaire des données disponibles concernant les pathologies traitées et des flux de données à développer"
2. Engagement 1.e. : "Alignement du besoin de traitement sur la pathologie"
3. Engagement 5 : "Le Comité de l'assurance s'engage, pour l'année 2018, à élaborer une proposition de budget où un effort et une revalorisation significatifs seront prévus pour le secteur."
4. Article 49, §5, alinéa 3 de la Loi du 14 juillet 1994 relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités et de l'AR du 8 juin 1967 fixant les taux de remboursement de l'assurance dans les honoraires et prix des prestations de santé.



ECMT 2017

8th European Congress Manual Therapy

"Extremities in Manual Therapy"

September 22 - 23, 2017

Brussels Health Campus (VUB), Jette

Membres d'AXXON: 10% réduction

MATHERA.be
Manual Therapy Association Belgium



Isabel Baert (B)

Chad Cook (USA)

Bart Dingenen (B)

Alison Grimaldi (AUS)

Jeremy Lewis (UK)

Filip Struyf (B)

With pre- & post congress courses

More info: www.mathera.be

Scientific committee: B. Cagnie (UGent), W. Dankaerts (KU Leuven), F. Dascheemaeker (UGent), C. Demoulin (ULiège), J. Nijs (VU Brussel), L. Pitance (UCLouvain), P. Vaes (VU Brussel)

**Grand concours destiné
aux jeunes diplômés**

Axxon et les jeunes diplômés: l'avenir de la kiné !

Association de défense professionnelle de TOUS les kinésithérapeutes, Axxon ne se focalise pas uniquement sur ceux qui sont déjà confirmés !

Comme chaque année, nous souhaitons mettre à l'honneur les kinésithérapeutes fraîchement diplômés.

Futurs acteurs majeurs de l'avenir de notre profession, nous leur consacrons un concours qui leur permettra peut-être de remporter l'un des nombreux lots offerts par nos partenaires.

Comment ? Simplement en répondant à un questionnaire ! Mais en y répondant correctement, bien entendu !

En 2016, les heureux élus désignés par le sort après sélection des meilleurs résultats ont notamment remporté des coffrets cadeaux, des livres ou encore une tablette ! Cette année, c'est à vous de tenter votre chance.

Mais ce n'est pas tout :

Chaque participant qui deviendra membre d'Axxon et qui contribuera ainsi à la défense de la kinésithérapie se verra offrir un ballon de gymnastique ! Axxon met vraiment toutes les chances de votre côté pour que vous soyez dans les meilleures conditions au moment de faire vos premiers pas dans la profession.

Rendez-vous dès à présent sur Facebook, Twitter ou LinkedIn : vous y trouverez les informations nécessaires pour participer à notre concours!



www.twitter.com/axxonBE



www.facebook.com/axxonbe



www.linkedin.com

Cette année, c'est à vous de tenter votre chance.



Bruxelles (Fr)
Vilvoorde (Ndl)

méthode Busquet

Depuis 1986, la formation n'a eu de cesse d'évoluer au fil des observations et des nouvelles découvertes du fonctionnement du corps humain. Elle est la première à intégrer la relation contenu-contenant. Ses objectifs sont :

- la compréhension du corps, de ses dysfonctions et de ses compensations,
- l'acquisition de l'examen du patient et de l'anamnèse,
- l'apprentissage des techniques manuelles de relâchement de chacune des chaînes.

Le traitement est adapté à chaque patient: du bébé à la personne âgée en passant par le sportif.



www.chaines-physiologiques.com www.chaines-physiologiques-bebe.com

Formation : 8 séminaires de 3 jours

Collection d'ouvrages offerts avec la formation



FYSIONOTES

Le logiciel pour votre cabinet kiné

| Seul ou en groupe | Cabinet multidisciplinaire |

FYSIOCLOUD

- Où que vous soyez, ayez accès à toutes les possibilités de votre logiciel et ce simultanément avec les autres kinésithérapeutes du cabinet: idéal pour plusieurs lieux de pratique ou à la maison.
- Accessible 24h sur 24: pas besoins de laisser un pc allumé pour atteindre votre base de données.



2.300 exercices présentés visuellement avec des photos et des vidéos. Vous pouvez créer et sauvegarder des exercices et les lier aux patients dans Fysionotes.



Synchronisation automatique avec l'agenda de Fysionotes.

Possibilité d'un agenda par thérapeute.



052 42 49 37 | www.fysionotes.be | info@hvhsystems.be



Formation «Nutrition - Micronutrition» Vendredi 17 et samedi 18 novembre 2017

Professionnels de la santé et du sport, nous vous proposons une formation de 2 jours afin d'acquérir les connaissances nécessaires en nutrition et en micronutrition dans votre pratique quotidienne.

Prix : 390 € (Min. 10 et max. 40 participants)

Inscription : Valérie Wattenbergh
Coach en nutrition - Nutrivitalpro
0477/38.35.26 - 02/330.53.28
v.wattenbergh@gmail.com

Intervenant : Anthony BERTHOU
Nutritionniste spécialisé en micro-nutrition et en sport-santé.

Lieu : Golf Château de la Tournette
Chemin de Baudemont 21
B-1400 Nivelles

Objectifs :

- optimisation de la prise en charge du patient ;
- prévention de certaines pathologies chroniques ;
- suivi des sportifs de tout niveau.

Programme :

JOUR 1 - VENDREDI 17/11/17 - 09H00 À 19H00

- 1) Introduction au rôle de la nutrition sur la santé
- 2) Les piliers de la micronutrition

JOUR 2 - SAMEDI 18/11/17 - 09H00 À 19H00

- 3) Micronutrition et nutrition sportive
- 4) Intégrer la micronutrition dans sa pratique et dans son quotidien
- 5) Troubles fonctionnels et maladies de civilisation :
principaux protocoles nutritionnels
- 6) Cas pratiques

«Mettre de la vie dans votre nourriture et pas de la nourriture dans votre vie»

UN CABINET FISCAL SPECIALISE EN KINE, CELA EXISTE!

i-HEB Management est une fiduciaire qui privilégie, tout comme vous, la qualité des relations.
Comptabilité, fiscalité, conseils, audit, contrôle de gestion, etc.

Besoin d'un diagnostic fiscal et comptable ?

Précision, écoute, assistance, diagnostic, proactivité... nos deux métiers ont plus d'un point commun !

En société ? En indépendant ? Est-ce déductible ? Les questions se multiplient...

Êtes-vous certain que votre comptabilité est bien en ordre ?

Vos obligations fiscales sont-elles parfaitement remplies ?

UNE MANIÈRE
INNOVANTE
D'ENVISAGER
VOTRE COMPTABILITÉ



RENDEZ-VOUS
DE DIAGNOSTIC
COMPTABLE ET FISCAL
GRATUIT

Envie d'en discuter et d'en savoir plus ?
Fixons un premier rendez-vous de
conseils gratuits et sans
engagement.

Très engagés dans le secteur des soins
de santé, nous voulons optimiser la
situation fiscale et comptable des
kinésithérapeutes.

Nous serons présents au 7ème
Symposium d'Axxon le 14/10/17 où
nous vous réservons une surprise !

Samah
Dugardin

Expert comptable
Conseil fiscal IEC
Gérante

02/344.18.38

www.ihebmanagement.be

info@iheb.be

Avenue Léon Jourez 34-36
1420 - Braine l'Alleud

Un nouveau modèle conceptuel pour la kinésithérapie



La kinésithérapie a vu son champ de compétences s'élargir de façon considérable dans notre pays au cours des 15 dernières années. Les exigences sociétales auxquelles doivent aujourd'hui répondre les soins de kinésithérapie forcent les praticiens à fonctionner dans un contexte professionnel qui va bien au-delà de ce qu'autorise leur cadre de travail actuel.

Le cadre INAMI (nomenclature et convention en kinésithérapie) ne répond plus aux normes actuelles et ne laisse pas aux kinésithérapeutes la marge de manœuvre nécessaire pour déployer les qualifications professionnelles qui sont les leurs aujourd'hui. Il existe aussi un manque de concordance avec le profil de compétences professionnelles, le dossier de l'accès direct et celui des qualifications professionnelles particulières tel qu'il a été développé au sein du Conseil Fédéral de la Kinésithérapie. Le manque d'harmonisation entre l'INAMI et la Santé publique a pour effet que les développements et l'évolution de la profession ne sont pas structurés en parallèle.

Compte tenu des évolutions nouvelles, nous osons affirmer que les soins de kinésithérapie peuvent, au sein des soins de santé dans leur ensemble, contribuer à réduire les coûts financiers et offrir des perspectives intéressantes pour l'optimisation du rapport coûts-bénéfices. Au-delà de la demande croissante de soins de kinésithérapie, prescrits au départ des divers champs de spécialité de la médecine, nous sommes convaincus que le cadre professionnel actuel de la kinésithérapie est trop peu connu et qu'il manque de ce fait une structure légale au sein de laquelle elle puisse

être exercée dans tous ses aspects et domaines de compétences (nomenclature complexe, absence d'indemnités de déplacement conformes au niveau du marché, honoraire insuffisant en regard des frais à couvrir, absence de dispositions légales concernant les suppléments et les prestations non remboursables, absence d'accès direct dans les pathologies non complexes, absence de cadre réglementé pour les soins et services hors INAMI, etc.).

Sur le terrain, on observe clairement un glissement et une quête de solutions pour répondre à la demande d'aide directe des patients – une évolution qui, à notre sens, n'est du

reste pas nouvelle et s'inscrit de plus en plus dans une relation soignant-soigné directe et quotidienne, où elle peut parfaitement trouver sa place dans un modèle de collaboration multidisciplinaire.

C'est au départ de cette réalité que doivent se positionner les réformes de la kinésithérapie et le nécessaire nouveau cadre de travail de notre profession. Plus encore, c'est aussi au départ de ce modèle conceptuel évolutif que des opportunités peuvent être créées pour garder sous contrôle la charge financière qui pèse sur les soins de santé et pour confier de nouvelles missions au kinésithérapeute.



Nos membres retrouveront ce texte en intégralité dans l'Axxon Exclusif du mois de septembre ainsi que sur notre site web www.axxon.be (Publications-Articles). Les sujets suivants y sont développés plus en détail:

1. L'élargissement des compétences du kinésithérapeute
2. Un nouveau modèle conceptuel pour l'exercice de la kinésithérapie
 - A. La kinésithérapie sur prescription
 - B. La kinésithérapie sans prescription
 - C. Les suppléments en kinésithérapie
 - D. La kinésithérapie hors cadre INAMI
3. Les attentes potentielles du nouveau modèle conceptuel
 - A. Rentabilité de l'accès direct à la kinésithérapie
 - B. Impact de l'évolution des coûts
 - C. Risques associés à la structure des coûts actuelle
 - D. Conclusion

Fascia et Fasciathérapie:

Une ouverture vers de nouvelles perspectives thérapeutiques qui apportent une réponse à des défis actuels ?

Aujourd'hui, la kinésithérapie se trouve confrontée à de grands défis. Sur le terrain, il apparaît que de plus en plus de patients avec des affections liées au stress se dirigent vers le cabinet du kinésithérapeute.

Ces plaintes psychosomatiques (ou somatopsychiques, suivant la question classique de l'œuf et de la poule) se manifestent dans un mix de symptômes physiques (douleurs, rigidité, fatigue) qui accompagnent des symptômes psychiques (sentiment de malaise, de mal-être, irritabilité...) avec un dysfonctionnement du patient dans sa vie de tous les jours (burn-out, enracinement psycho-socio-culturel) et avec une perturbation de la manière dont le patient se voit lui-même et de ce qu'il pense de lui-même (d'ordre existentiel).

Dans quelle mesure le kinésithérapeute est-il cependant armé pour apporter une réponse à cette demande croissante ? Et dans quelle direction convient-il que la kinésithérapie continue à se développer pour apporter une réponse adéquate (survival of the fittest : survie des mieux adaptés) aux défis auxquels nous confronte l'esprit de notre temps ?

Fascia : évolution dans la science de la kinésithérapie

Le fascia ou le tissu conjonctif a toujours eu sa place dans la kinésithérapie, si on pense au massage « classique » du tissu conjonctif. Cependant, depuis 30 ans, il y a un intérêt scientifique croissant pour le fascia. Le fascia est devenu un domaine de recherche en soi. Pas à pas, le fascia dévoile sa vie silencieuse : la composition anatomique qui détermine ses fonctions et ses propriétés, son comportement et son adaptation en cas de sollicitation par une charge ou en cas de stress, sa contribution à la qualité du mouvement et finalement, à travers quelles voies et avec quels autres systèmes ce tissu collabore harmonieusement au

maintien de la santé et/ou à la pathogénèse. Les premières conclusions conduisent à l'hypothèse selon laquelle le fascia est un organe et que cet organe joue un rôle équivalent à celui d'autres grands systèmes du corps (système nerveux, système neurovasculaire, immunité, système de la douleur).

Il va de soi que les résultats de ces recherches ont aussi un impact sur la kinésithérapie et la revalidation et non des moindres pour les techniques manuelles et l'optimisation du mouvement.



La Fasciathérapie ouvre-t-elle de nouvelles perspectives comme réponse à ces défis actuels en kinésithérapie ?

La Fasciathérapie est une forme spécifique de kinésithérapie qui part de la mobilisation du tissu conjonctif. La Fasciathérapie consiste en une thérapie manuelle, une éducation au mouvement et si nécessaire, en un entretien thérapeutique approfondi. La recherche scientifique nous permet de savoir que les techniques de cette méthode ont un

impact aussi bien sur les plaintes purement physiques – si celles-ci existent déjà – que sur la perception que le patient a de son mouvement et de son corps et de la manière dont il se vit lui-même.

Concrètement, cela signifie que le fasciathérapeute provoque des effets physiques (modulations du tonus avec impact sur l'architecture du tissu conjonctif) et neurovégétatifs (régulation du para et orthosympathique), qui peuvent être perçus par le patient. Par des procédures claires, le patient n'apprend pas seulement à percevoir et à réguler les effets sur son corps mais aussi l'état de son corps, ce qui mène à une forme spécifique d'implication de la personne et à la participation active du patient dans son processus de guérison.

Grâce à la combinaison d'effets physiques avec le vécu du patient et la combinaison de « care and cure » avec une implication spécifique du patient dans son processus de guérison, nous osons dire que la Fasciathérapie peut contribuer à offrir une réponse à l'un des défis qui se présente à la kinésithérapie au 21ème siècle. En Belgique, on a fondé sous l'impulsion du « Fascia College » et d'Axxon, le « Belgian Clinical Interest Group Fasciathérapie/Movement Awareness Physiotherapy », un groupement qui s'intéresse principalement aux applications pratiques des dernières découvertes scientifiques concernant le fascia.

Pour plus d'informations en matière de « Fasciathérapie/Movement Awareness Physiotherapy », visitez le site web www.fascia.be.

ARTICULATIONS & TENDONS*

mobilityl

Concentré de nature

mobilityl est constitué de **100% d'extrait** pur de *Curcuma longa* L. Il associe de manière synergique les **3 curcuminoïdes** et les huiles essentielles du curcuma tout en respectant la nature de la plante :

- ✓ **Sans curcumine de synthèse**
- ✓ **Sans nanoparticules**
- ✓ **Sans dioxyde de titane**
- ✓ **Sans polysorbate 80 (E433)**

Concentré d'efficacité

L'**efficacité** et la **tolérance** de **mobilityl** ont été prouvées dans de nombreuses études scientifiques

- ✓ **Hautement dosé**
475 mg de curcuminoïdes et les huiles essentielles du curcuma par gélule
- ✓ **Bien toléré**
Pas de complications digestives
- ✓ **Efficace pour les tendons et articulations**
→ **Mobilité augmentée de 76%****



Utilisation simple
1 à 2 gélules par jour

30 gélules : € 19,⁵⁰
90 gélules : € 47,⁵⁰

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez recevoir des échantillons ou des folders, n'hésitez pas à nous contacter au :
tel.: 02 389 14 95 • mail : info@trenker.be

* L'extrait de curcuma contribue au maintien de la flexibilité des articulations et des tendons.

** Chandran B. et Goel A., 2012.



En Belgique, vous êtes plus de 20 000 kinésithérapeutes.

Axxon défend chacun d'entre vous.

L'unique association de défense de la kinésithérapie reconnue par les autorités ne compte pourtant que 5 000 membres.

Ce n'est pas suffisant! Nous avons besoin de votre soutien afin de donner à la kinésithérapie la place qu'elle mérite au sein des soins de santé.

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons d'influence lors des négociations avec les autorités. Vous souhaitez de meilleurs honoraires? Des frais de déplacement justes? Un accès direct à la profession? Un statut social pour tous?

Donnez-nous les moyens d'obtenir cela pour vous et vos confrères!

Ne restez pas passifs: participez à la défense de la profession!

Vous pouvez compter sur Axxon, Axxon compte sur VOUS!

Plus d'infos: www.axxon.be – 02/709.70.80 – info.fr@axxon.be

- 100% déductible fiscalement
- Participez à la défense de la profession
- Nombreux avantages



Tarifs de l'affiliation à Axxon 2018

- Membre effectif indépendant en profession principale: 209 €
- Membre avec statut mixte: 209 €
- Membre salarié exclusivement: 126 €
- Jeune diplômé (été 2017 ou hiver 2018): 94 €
- Parent travaillant dans le même cabinet: 78 €
- Pensionné: 78 €
- Etudiant adhérent Bac3 & Master 1: Gratuit

**Devenez membre
d'Axxon en
quelques clics:
www.axxon.be**

**→ Devenez
membres**

**GARDEZ LES MAINS
LIBRES POUR VOS PATIENTS**

AXXON

PHYSICAL THERAPY IN BELGIUM

CASTELBEL

Offrez-vous une **table** à la hauteur de votre **personnalité**.

EXCLUSIVITE ! La nouvelle Naggura N'GO, à partir de € 2.000 htva
Commande cadre périphérique offert



Offre de **reprise** de votre table

Portes Ouvertes le 23/9 (showroom de Wavre)

www.castelbel.be

naggura

Distributeur officiel

Formation Continue Kiné

2017 2018

Périnéologie

Kinésithérapie sportive

Kinésithérapie respiratoire

Thérapies manuelles

44 formations

7 conférences

Neurologie

Approche multidisciplinaire



PARNASSE·ISEI



www.vinci.be

[www.facebook.com/
formationcontinuevinci](https://www.facebook.com/formationcontinuevinci)



HAUTE ÉCOLE LÉONARD DE VINCI

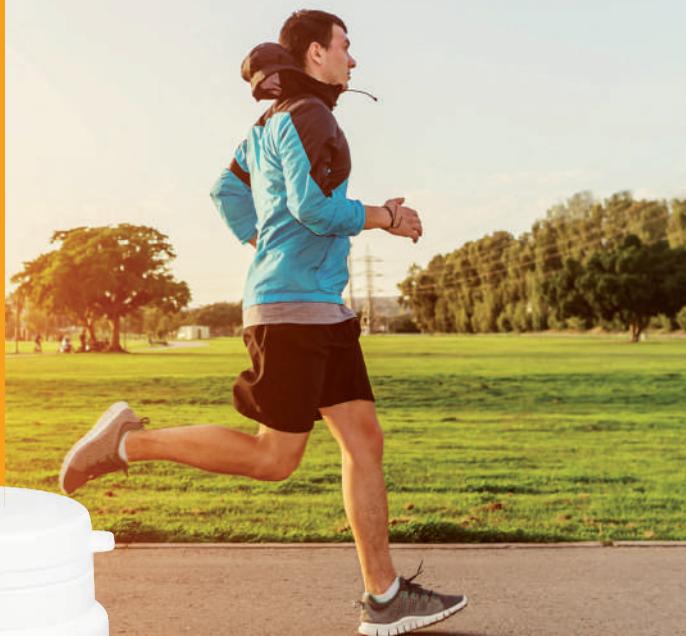


Pour plus d'infos : 02 771 17 48 - formationcontinue.parnasseisei@vinci.be

ACTIFS

OU

SPORTIFS



ERGYSPORT RÉCUP

Produit disponible en pharmacie

Pot de 60 gélules

SOULAGEZ VOS CRAMPES ET VOS COURBATURES

- Magnésium et calcium qui participent **au bon fonctionnement des muscles et au maintien d'une bonne ossature.**
- Les vitamines B3, B5 et B6 contribuent à **la réduction de la fatigue.**

ERGYSPORT
Micronutrition sportive
Se dépasser, se respecter

 **LABORATOIRE
NUTERGIA**
La Nutrition Cellulaire Active®

 **SPORT
PROTECT**
le sport, l'esprit en plus

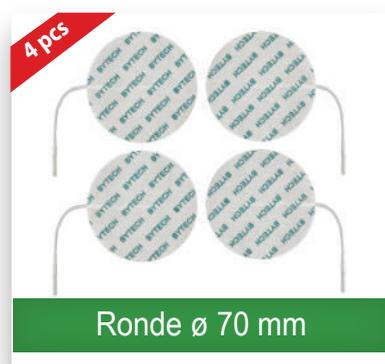
Présent au Symposium le 14 Octobre 2017



ÉLECTRODES AUTOCOLLANTES RÉUTILISABLES

Gel hypoallergénique, Sachet individuel refermable et personnalisable

30 utilisations minimum



Rejoignez-nous ou contactez nous pour profiter de nos offres



C'EST L'OCCASION
RÊVÉE DE S'OFFRIR

CELLU M6[®]

À PARTIR DE

208,33€ HTVA
PAR MOIS

Renting Cellu M6[®] Integral i sur 48 mois.

Cellu M6[®] Integral 2i
Cellu M6[®] Endermolab 2i

- ✓ 1 an de **garantie** constructeur
- ✓ 2 jours de **formation**
- ✓ Possibilités de **financement**
- ✓ Environnement **marketing**

CONTACTEZ-NOUS :

au 02/332 25 85

ou lpqbenelux@lpqbenelux.com

LPG[®]

GYMNA,

EN MOUVEMENT DEPUIS 50 ANS

À l'occasion du jubilé de Gymna, rencontre avec Frans Cesar, administrateur délégué de la filiale de Zaventem.



Que pouvez-vous nous dire sur les débuts de Gymna ?

Gymna a été fondée par Louis Claesen en 1967. Licencié en EPS et en kinésithérapie, il a lancé l'entreprise unipersonnelle Gymna afin de produire et vendre des appareils de gymnastique en bois. Pour ceux qui ne l'avaient pas compris, le nom de l'entreprise vient de « gymnastique ». En bref, il s'est rapidement orienté vers la revalidation/kinésithérapie.

En 10 ans, Gymna est devenue une PME établie à Bilzen. Gymna importait/vendait alors des appareils de kinésithérapie et des tables de massage. Mais elle concevait et produisait aussi ses propres appareils d'électrothérapie. En 1978, Gymna a commercialisé les premières tables de massage à hauteur variable 100 % belges. Solides et abordables, elles étaient accessibles à de nombreux cabinets privés.

Le nom Gymna est une valeur sûre dans le domaine de la revalidation : comment l'expliquez-vous ?

Gymna se veut proche de ses clients et a ouvert des filiales à Gand, Anvers et Bruxelles dans les années 80. Ensuite, Gymna a investi dans la recherche et le développement, un investissement qui a exigé beaucoup de patience et surtout des collaborateurs hautement qualifiés. Dans les années 90, cette patience a été récompensée avec une gamme révolutionnaire d'appareils d'électrothérapie qui, pour la première fois dans le domaine de la kinésithérapie, étaient pourvus de protocoles de traitement. À côté de cela, Gymna a lancé des tables de manipulation et de massage multifonctionnelles innovantes, connues sous le nom d'Ostéoflex. La somme de ces réalisations a augmenté le niveau de confiance au sein de notre clientèle et Gymna doit donc sa renommée à ses clients.

Pourquoi, à un certain moment, Gymna est-elle devenue GymnaUniphy ?

Louis Claesen a vendu son entreprise à la société Uniphy, établie à Eindhoven. Cette société était spécialisée dans le développement

d'appareils électro-médicaux de pointe. La fusion s'est concrétisée en 2000 et toutes les activités étaient alors menées depuis Bilzen sous le nouveau nom GymnaUniphy.

Mais aujourd'hui, on parle à nouveau de Gymna : pouvez-vous nous en dire plus ?

Souvenez-vous de la période entre 2001 et 2003 : une période difficile pour les kinésithérapeutes indépendants, en raison de décisions dans le domaine de la santé publique. Ces mesures ont eu un impact sur le comportement des clients en matière d'achats. L'entreprise GymnaUniphy a alors fait quelques choix stratégiques et j'ai opté pour un management buy-out de toute l'organisation commerciale belge : le 1er octobre 2003, la nouvelle société voyait le jour sous le nom de Gymna SA.

Un management buy-out n'était-il pas risqué à cette période ?

Les risques vont de pair avec la fonction de chef d'entreprise. J'ai toujours eu confiance envers le secteur de la kinésithérapie et de la réhabilitation, ainsi qu'en nos clients. Gymna Belgique a pour principal objectif d'offrir une réponse adaptée aux changements rapides et aux défis dans le domaine de la réhabilitation.

Comment avez-vous géré cette évolution rapide du secteur de la réhabilitation ?

Nous nous sommes penchés sur la question suivante : « Comment pouvons-nous aider nos clients ? ». Nous avons commencé par élargir considérablement notre gamme d'appareils et de petit matériel d'exercice. Mais aussi de l'appareillage destiné à la réhabilitation neurologique, orthopédique et cardiaque et utilisé dans un contexte spécialisé. Ensuite, un nouveau catalogue, un site web avec vente en ligne, des bulletins d'information électroniques, des journées portes ouvertes, etc. J'invite d'ailleurs chacun à se rendre dans nos showrooms modernes à Bilzen, Zaventem et Gentbrugge : vous y trouverez une grande salle d'exposition, la vente directe de petit matériel ainsi qu'un service technique et de location.

Fait plutôt étrange : nos clients nous suppliaient presque de les accompagner pour l'aménagement/la rénovation/la construction efficace de leurs locaux ou bâtiments. C'est pourquoi nous avons entamé une collaboration étroite avec Architime. L'expertise de cet atelier d'architecte constitue une grande valeur ajoutée pour



nos clients, cabinets privés ou institutions. Last but not least, n'oublions pas notre Académie : nos clients apprécient ses cours pratiques qui sont courts et efficaces.

Comment envisagez-vous l'avenir de la kinésithérapie ?

On observe une forte demande pour une kinésithérapie/ réhabilitation de qualité, notamment en raison du vieillissement de la population. En ces temps difficiles sur le plan économique, le système d'indemnisation traditionnel ne suit pas suffisamment cette tendance. Parallèlement, le patient est de plus en plus enclin à investir dans sa santé/forme physique, mais avec le support de spécialistes. Pour répondre à cette évolution, une professionnalisation poussée et une certaine taille sont indispensables. Le cabinet privé reste un élément incontournable du paysage thérapeutique, car le praticien y établit une forte relation de confiance avec ses patients. En outre, on constate que le spécialiste en réhabilitation est de plus en plus attiré par les équipes ou centres multidisciplinaires dans lesquels chaque membre possède sa propre spécialisation.

Et comment voyez-vous l'avenir de Gymna ?

Nous portons un regard optimiste sur l'avenir et allons continuer à offrir des solutions répondant aux besoins professionnels de nos clients. Ces dernières années, nous avons racheté des entreprises issues de domaines complémentaires : Vitamed (technique orthopédique) et Barthels Médical (équipements pour médecins généralistes) : ces acquisitions élargissent notre masse critique de manière à ce que nous puissions offrir à nos clients des services encore plus efficaces, abordables et innovants.

Ne passez pas à côté de la prime de qualité !



L'INAMI versera la première prime de la qualité pour la période 2011-2015 avant la fin de 2017. Désirez-vous également obtenir une prime pour l'année 2017 ? Répondez avant le 31 décembre 2017 aux critères de la qualité ! Si vous êtes dans une période de réenregistrement, cela signifie que vous rassemblez 50 UFC et que vous participez à 1 peer review avant la fin de cette année. Si vous êtes dans une période d'enregistrement, répondez à tous les critères d'enregistrement avant la fin de 2017 afin d'obtenir la prime de la qualité 2017.

Vous aviez « Suffisant » pour les critères de la qualité en 2016 ? L'écran principal de votre portfolio PE-online se présente alors ainsi:

Mon dossier

Groupe professionnel: Pro-Q-Kine, Promotion de la Qualité pour Kinésithérapeutes

Ci-dessous vous trouverez l'aperçu de votre statut PE-online. Cliquez sur une ligne pour afficher le détail.

Période/Nom	Norm:	Statut
01/01/2017 - 31/12/2017 Critères de la qualité 2017	Norm: 50	Inefficace
01/01/2016 - 31/12/2016 Critères de la qualité 2016	Norm: 50	Suffisant
01/01/2016 - 31/12/2016 Critères de la qualité 2016-2018	Norm: 150	Inefficace
01/10/2011 - 31/12/2015 Promotion de la qualité	Norm: 50	Suffisant

À côté de la ligne « Critères de la qualité 2016 » figure « Suffisant ». Cela signifie que vous êtes dans une période de réenregistrement, dont les critères annuels de la qualité sont 50 UFC + 1 peer review.



1 peer review au sein d'un GLEK

Une concertation inter-collégiale (peer review) par année est la norme pour la période de réenregistrement. Avec vos confrères, vous partagez vos connaissances, vos expériences et conseils. De nouvelles techniques ainsi que la manière dont elles peuvent être appliquées peuvent également être abordées. Cela permettra d'apprendre par vous-même grâce aux situations évoquées et vécues par vos collègues. Les concertations inter-collégiales présentent l'avantage de pouvoir aborder des questions et problèmes pour lesquels de nouvelles idées et solutions peuvent être suggérées.

Valider votre participation à un peer review dans PE-online

Si vous participez à un peer review accrédité, celui-ci s'accompagnera toujours de 3 questionnaires dans PE-online :

- Questionnaire avant: ce questionnaire se glisse toujours dans votre portfolio PE-online, sous l'onglet «Evaluations» et ensuite sous «Evaluation des cours». Remplissez celui-ci au plus tard **72 heures avant le peer review**, afin que le système puisse traiter vos réponses dans les temps. N'attendez pas de recevoir des e-mails de PE-online, il ne s'agit que de rappels qui pourraient ne pas arriver (boîte mail saturée, adresse mail invalide, ...). Si vous participez à un peer review, prenez l'habitude de vous connecter à votre portfolio quelques jours avant celui-ci et remplissez le 1er questionnaire.
- Questionnaire après le peer review = évaluation du cours: ce questionnaire est destiné à donner votre opinion sur l'activité.
- Questionnaire 60 jours après le peer review: 60 jours après le peer review, vous complétez le même questionnaire que celui complété avant votre participation à celui-ci. Ceci permet de constater l'évolution qui découle de la concertation inter-collégiale.
- Listes de conformité : à remplir 1 seule fois durant la période de réenregistrement (2016-2018)
- Enquête auprès des patients/auto-évaluation : à effectuer 1 seule fois durant la période de réenregistrement (2016-2018)
- Questionnaire de base : à compléter au début et à la fin de votre période de réenregistrement (2018)

Le guide PE-online, votre trousse de secours !

Avez-vous des questions concernant le fonctionnement de votre portfolio PE-online ? Vous ne savez pas comment introduire une activité dans votre portfolio ? Pas de panique ! Notre guide PE-online est à votre disposition 24h/24. Il se trouve sur notre site web www.pqk.be : cliquez sur l'onglet «Kinésithérapeute» puis sur l'onglet orange «PE-online». Au-dessus des 4 onglets orange, vous pouvez télécharger notre guide au moyen d'un simple clic. Vous serez alors immédiatement aidé grâce à un bref guide illustré au moyen de captures d'écran. Vous trouverez dans le guide PE-online les réponses à la plupart de vos questions urgentes!

Rassembler 50 UFC

Vous accumulez des UFC dans votre portfolio PE-online en participant à des formations accréditées. Afin de répondre aux critères de la qualité de la période de réenregistrement, vous devez rassembler 50 UFC par année. Toutes les formations accréditées figurent au calendrier PE-online. Le nombre d'UFC que chaque activité rapporte est également indiqué. Attention: après avoir participé à une activité accréditée, n'oubliez pas de compléter, via votre portfolio, l'évaluation adéquate afin que vos UFC soient validées.

Qu'en est-il des listes de conformité, de l'enquête patients et du questionnaire de base durant la période de réenregistrement ?



Vous n'avez encore jamais répondu aux critères de la qualité ? Vous vous trouvez dans une période d'enregistrement et vous n'êtes pas encore repris au registre de la qualité ? Consultez www.pqk.be – « Kinésithérapeute » pour découvrir un aperçu de tous les critères de la qualité de la période d'enregistrement et obtenez ensuite vous aussi votre label de qualité.

FOR REHABILITATION, PREVENTION AND ABILITY TRAINING



MULTIDRIVE



CONSOLE



SKILLMILL™

ATHLETIC PERFORMANCE TRAINING

PUISSANCE



ENDURANCE



AGILITÉ



VITESSE



Le nouvel appareil Technogym non motorisé et avec une charge progressive d'entraînement, est spécialement conçue pour améliorer la coordination, la réhabilitation ou la préparation physique spécifique propre à la spécialité sportive.

Le SKILLMILL® développe les principales capacités physiques en un seul entraînement : la vitesse, la puissance (force x vitesse), l'agilité et l'endurance. La résistance réactive MULTIDRIVE permet d'entraîner l'extrémité inférieure en chaîne ouverte.

Plus d'information: technogym.com/skillmill



The Wellness Company



Kinplus - Kin&

Allègez votre travail administratif !

Grâce à Kinplus & Kin&, nos logiciels labellisés,

Vous êtes en ordre pour la demande de la prime INAMI annuelle (*)

(*) Pour autant de répondre aux conditions INAMI

Pour plus d'info, surfez sur www.corilus.be ou contactez notre account manager.

Jean François Dessart
Account manager
☎ 081 77 99 30
✉ jean-françois.dessart@corilus.be



CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE ACTIVITÉS PHYSIQUES ET PRÉVENTION SANTÉ



Une formation qui répond à un besoin de société dans les domaines de la santé et de l'activité physique.

14 JOURS
DE NOVEMBRE À JUIN

ULB CAMPUS ERASME
13 JOURS
UNIVERSITÉ DE REIMS
1 JOUR

ACCREDITATION
PRO-Q-KINÉ
DEMANDÉE

Objectif? Former des professionnels capables de concevoir et de mettre en oeuvre des programmes d'activités physiques sécurisants, progressifs et adaptés pour les seniors, les personnes en surpoids, présentant des troubles métaboliques (diabète,etc.), des limitations cardio-respiratoires, ayant eu un cancer, des problèmes de dos...

INFOS & INSCRIPTIONS

www.ciapps.eu/

40
YEARS
1977 - 2017



www.rehacare.com

Salon
International
de Rééducation
et de Soins

Düsseldorf, Allemagne
4 - 7 octobre 2017

Vivre en pleine
autonomie



Plus d'informations :
Fairwise BVBA
Hubert Frère-Orbanlaan 213 _ B-9000 Gent
T: 09 245 01 68 _ F: 09 245 01 69
info@fairwise.be



Ce mois-ci dans Axxon Exclusif



Mal au dos ? Ne vous inquiétez pas et restez actif !

Le Centre fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) publie un guide de pratique clinique sur la prise en charge du mal de dos, qu'il soit lumbago aigu ou lombalgie chronique. Pour cerner le problème sous toutes ses facettes, les chercheurs du KCE se sont entourés de 31 experts. L'accent est mis sur la démedicalisation : guérison spontanée dans la majorité des cas, importance de rester physiquement actif, inutilité des examens d'imagerie et nécessité d'identifier les personnes pour lesquelles existe un risque élevé de passage à la chronicité afin de leur proposer d'emblée une approche spécifique.

Neuro-orthèses et exosquelettes : au service des kinésithérapeutes et des patients

Ce qui hier encore semblait n'être que de la science-fiction fait aujourd'hui bel et bien partie de la réalité : l'existence des neuro-orthèses et exosquelettes est dorénavant à considérer en matière de revalidation et réadaptation dans la vie de tous les jours.

Un entraînement à la marche avec assistance électromécanique après un accident vasculaire cérébral est-il efficace ?

De nombreuses personnes qui ont subi un AVC ont des difficultés à marcher. L'objectif principal de la rééducation est l'amélioration de la marche. Les thérapeutes utilisent de plus en plus de machines spécialisées dans l'entraînement à la marche sous forme électromécanique et même robotique. Ces supports (exosquelettes) soutiennent le patient pendant la marche et portent une partie de son poids corporel.

Cochrane y a dédié une revue, que nos membres pourront lire dans l'Exclusif.

Info:
www.axxon.be



FORMATION EN ORTHOKINÉSIE

DE L'ANALYSE AUX TRAITEMENTS POSTURAUX ORTHO-DYNAMIQUES

Cette méthode thérapeutique, enseignée à maintes reprises, a bouleversé la pratique de nombreux thérapeutes à travers le monde. Elle remet en question de nombreux préjugés culturels et thérapeutiques qui concernent tout un chacun, sportifs et non sportifs, enfants et adultes. Elle aborde : biomécanique posturale et dynamique, proprioception, yeux, mâchoires, pieds, chaussures, orthèses (actives, passives, proprioceptives...), souplesse, instabilité, nouveautés thérapeutiques : thérapie manuelle orthokinésique (dans le mouvement lésionnel), rééducation KINE Posturale Ortho-Dynamique (KINEPOD)...



À chaque posture son histoire... Réécrivez celle de vos patients !



ORTHOKINÉSIE
INTERNATIONAL ACADEMY

Nuque crispée
2013 : accident de voiture

Migraines
2015 : stress - divorce

Dos fragile
2002 : hernie discale
chute à vélo

Hanches et genoux douloureux
2004 : rupture des croisés - football

Cheville instable
2007 : entorse dans les bois

Pieds douloureux
1997 : épines calcanéennes

2 MODULES DE 4 JOURS
FORMATION EN «NL» ET EN «FR»

ACCREDITÉ PRO-Q-KINE
BRUXELLES : 8-9-10-11 MARS 2018 • 17-18-19-20 MAI 2018

Infos & inscriptions: secretariat@orthokinesie.com • www.orthokinesie.com

NOUVEAU



Simplification administrative pour la kinésithérapie après un accident du travail

AssuCard gère la communication entre l'assureur et l'hôpital permettant au patient de ne pas se faire du souci pour la facture. C'est ce que AssurKINE va désormais faire entre Ethias et le kinésithérapeute, se spécialisant dans les accidents du travail.

AssurKINE est une initiative d'AssuCard et de KineQuick, l'un des plus importants fournisseurs de logiciels de gestion pour les kinésithérapeutes dans notre pays. Ethias est la première compagnie d'assurance qui offrira ce service à ses clients.

De ce fait, Ethias et KineQuick font un grand pas en avant dans le domaine du traitement automatique des dossiers d'accidents du travail. Cela présente des avantages aussi bien pour le kinésithérapeute que pour le patient.

Avantages pour le kinésithérapeute

Dès que le kinésithérapeute sait qu'il s'agit d'un accident du travail et que le patient est assuré chez Ethias, il peut contrôler en ligne l'assurabilité du patient en entrant tout simplement le numéro NISS du patient dans AssurKINE, ou en lisant sa carte d'identité électronique;

le kinésithérapeute est alors **immédiatement sûr de l'existence du dossier** et il peut commencer le traitement.

Vu que toutes les informations nécessaires sont déjà disponibles dans le dossier en ligne, **le kinésithérapeute a beaucoup moins d'administration à faire**. Il ne doit plus compter sur les informations que le patient lui donne. Et ce dernier ne doit pas déranger à son tour son patron avec de la paperasse ennuyeuse. Win-win-win.

Le dernier point et non le moindre est que le kinésithérapeute a également la **garantie de paiement**. L'argent, pour les services rendus, sera sur son compte dans les 15 jours après la présentation de sa note d'honoraires. Directement d'Ethias.

Comment ça marche ?

Les kinésithérapeutes qui font leur administration avec KineQuick Connect n'ont rien à faire. Cette nouvelle fonctionnalité est intégrée de manière standard.

Pour ceux qui travaillent avec un autre logiciel d'administration, il existe un outil disponible et très simple à utiliser. Le kinésithérapeute peut voir le statut du dossier du patient à partir de son numéro de NISS ou voir s'il y a un kiné de prévu, il peut envoyer directement sa note d'honoraires à Ethias ainsi que les pièces justificatives nécessaires.

Vous pouvez télécharger gratuitement ce logiciel en passant par kinequickconnect.be. Toutes les informations sont disponibles sur assurkine.be

Avantages pour le patient

La simplification administrative est également un grand avantage pour le patient. Il ne doit plus fournir d'informations à son kinésithérapeute et ne doit plus demander à son patron de remplir les documents de travail.

Mais le plus grand avantage pour lui reste sans doute la facilité de paiement. **Il n'a pas besoin de payer en avance** chez son kinésithérapeute et il ne doit pas attendre que sa compagnie d'assurance lui rembourse l'argent.



ethias

KINEQUICK
CONNECT

SE FORMER À LA

MICROKINÉSITHÉRAPIE

UNE AIDE EFFICACE POUR AIDER VOS PATIENTS À RETROUVER UN ÉQUILIBRE DE SANTÉ



L'ACTION DU MICROKINÉSITHÉRAPEUTE :

Entre ses mains il identifie les tissus en dysfonctionnement et les met en relation avec les étiologies responsables par une micropalpation sur des zones «cartographiées» grâce à l'embryologie et la phylogenèse. Il peut ensuite les stimuler de manière à ré-informer l'organisme pour déclencher les mécanismes auto-correcteurs spécifiques.

Formation réservée aux Kinésithérapeutes et Médecins.

Premier niveau : 3 stages théoriques de 2 jours + 3 stages pratiques de 1 jour

- **Stage A :** L'ensemble musculo-squelettique du rachis : 20 et 21 octobre 2017
- **Stage B :** L'ensemble musculo-squelettique du crâne et des membres avec leur correspondance viscérale : 15 et 16 décembre 2017
- **Stage C :** Le système nerveux : 23 et 24 février 2018

Chaque stage est immédiatement utilisable dans
la pratique quotidienne.

Un certificat de compétence en Microkinésithérapie est délivré.

Tarifs 2017-2018 : 499 € par stage de 2 jours - 179 € par stage pratique d'1 jour (Possibilité de financement)
Plus d'info au 0475/927.939 – abmicrokines@gmail.com – www.microkinebelgique.be



FORMATIONS BERNADETTE DE GASQUET

- Plagiocéphalie
Prévention et traitement des déformations du crâne du nouveau-né
- Abdominaux revus par le Fitball
- Stretch-Yoga revisité par l'APOR
- Obstétrique et Protection du périnée en pré, per et post-partum
- Abdominaux
Arrêtez le massacre !
- Approche posturale de la lombalgie par la méthode De Gasquet



LES ATELIERS DE LA KINÉSITHÉRAPIE

NOS FORMATIONS

- Formation en posturologie - posturothérapie
- Thérapie manuelle en pelvi-périnéologie
- Nouvelle approche rééducative des pathologies du complexe oro-facial et de l'A.T.M.
- Rééducation des troubles vestibulaires, de l'équilibre et des vertiges
- Bien être autour de la naissance :
Gymnastique prénatale, hypotensive et prévention des prolapsus
- Formation complète en périnéologie (CHU Ambroise Paré - Mons)

NOUVELLES FORMATIONS

- Le concept ABDO-MG® (Méthode Guillaume)
- Actualisation de la prise en charge de l'épaule rhumatologique, traumatologique et chirurgicale
- Actualisation de la prise en charge du malade hémiplegique

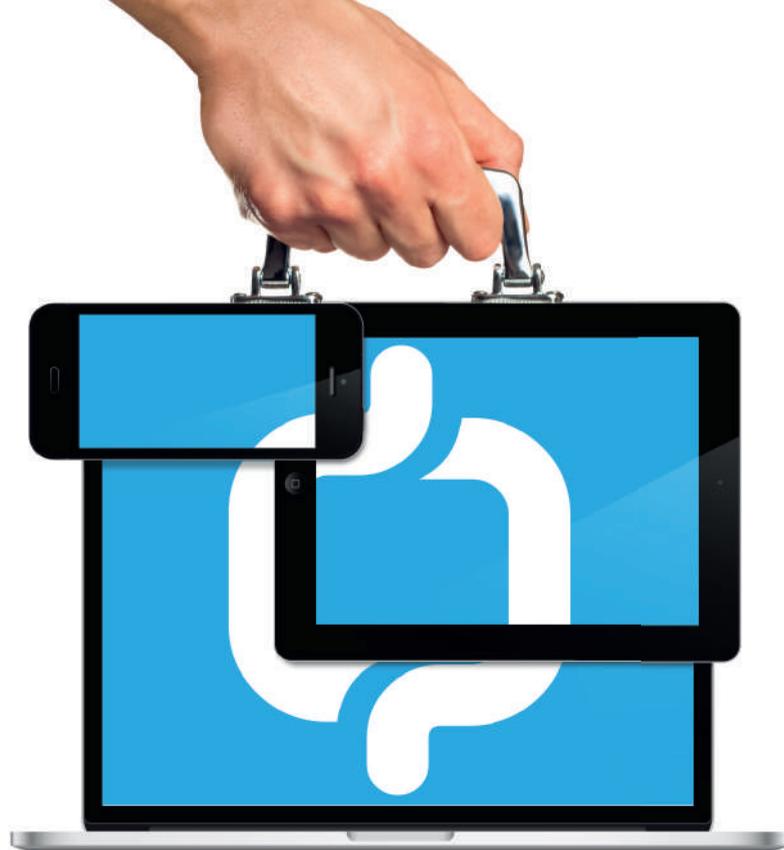
NOS DATES SONT SUR WWW.SFER.BE

RENSEIGNEMENTS & DATES

www.sfer.be - Pol Dumont
Tél./fax 065 65 44 85 - 065 34 09 51

LIEUX DES COURS :

Centre de Médecine Spécialisée
Boulevard Sainctelette 92
B-7000 MONS
-
CHU Ambroise Paré
Boulevard Kennedy 2
B-7000 MONS



KineQuick Connect adapte votre cabinet individuel ou votre cabinet de groupe à votre guise sur l'appareil que vous utilisez. Car KineQuick Connect y harmonise parfaitement les informations présentées.

Grâce à KineQuick Connect, ces informations sont toujours mises à jour peu importe où, quand et par quel appareil vous les avez rentrées.

Vous avez, par conséquent, avec KineQuick Connect votre cabinet partout et toujours à portée de main. Tout ceci adapté à votre appareil et adapté à votre vie. C'est ce qui rend KineQuick Connect vraiment unique.

Surfez maintenant sur kqc.be et activez votre licence de démonstration gratuite.

KINEQUICK
CONNECT



KineQuick est produit par Q-Top
Kiezelweg 6 - 3530 Houthalen-Helchteren
tél. 011 52 57 06 e-mail: info@kinequick.be

Découvrez maintenant KineQuick Connect

Le logiciel le plus simple pour votre cabinet

NOUVEAU !

- 1** KineQuick Connect est **le seul programme sur le marché à avoir AssurKiné d'intégré de manière standard.**
Pour les accidents de travail assurés par Ethias, vous avez donc beaucoup moins d'administration à faire et vous êtes assuré d'un paiement rapide. Utilisez-vous un autre logiciel ? Vous pouvez télécharger gratuitement et séparément notre module AssurKiné pour PC ou Mac sur kqc.be
- 2** Grâce au nouvel agenda web de KineQuick Connect, **vos patients peuvent maintenant planifier facilement leurs propres rendez-vous** via votre site. Vous gagnez ainsi beaucoup de temps tout en conservant le contrôle de votre agenda.
- 3** Vous pouvez aller maintenant vers KineQuick **pour un site professionnel pour votre cabinet ou votre cabinet de groupe.**
Surfez vers websitedemo.kinequick.be
ou appelez le 011 52 57 06 pour plus d'explications.

Un café avec Jean-François De Smet

Cette rubrique est l'occasion pour nous de vous présenter les membres de notre conseil d'administration au travers d'une série de questions tantôt professionnelles, tantôt plus personnelles. Dans cette édition, nous donnons la parole à Jean-François De Smet, administrateur de l'aile francophone d'Axxon.



Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots le contexte dans lequel vous exercez la kinésithérapie ?

Cela fait 13 ans que je travaille en tant que kinésithérapeute en milieu hospitalier. J'ai dans un premier temps exercé dans la région bruxelloise et près de Charleroi, dans des services aigus et de revalidation. En 2004, j'ai rejoint l'hôpital d'Arlon, qui souhaitait étayer l'offre de soins de certains services. En 2007, afin de répondre à la demande conjointe de médecins et de patients, j'ai ouvert mon cabinet dans le centre-ville. L'activité libérale est devenue au fil des années une nécessité, compte tenu des changements de prise en charge hospitalière et de la réduction constante des durées de séjour, qui ont eu pour conséquence une baisse d'activité institutionnelle.

Quelles sont les difficultés que rencontrent ces domaines de la kinésithérapie ?

En milieu hospitalier aigu, les compétences du kinésithérapeute ont évolué en peu de temps : il y a quelques années, le kinésithérapeute était considéré comme «les petites mains du médecin», il servait à faire bouger les patients. Aujourd'hui, compte tenu de l'évolution des techniques, les patients restent beaucoup moins longtemps et nos compétences sont d'abord mises en avant sur nos bilans, diagnostics et remises en route. Nous sommes en quelque sorte davantage considérés comme des experts, même si le terme est mal choisi et qu'il n'existe pas dans nos domaines de prédilection. On nous demande des résultats et une approche fonctionnelle rapides, afin de libérer au plus vite le lit hospitalier. En tant qu'indépendant, la principale difficulté réside sans doute au niveau des soins à domicile

en milieu rural : ils prennent énormément de temps à cause des longs déplacements, le Luxembourg étant la province belge la moins densément peuplée.

Qu'est-ce qui vous a motivé à endosser la fonction d'administrateur en plus de votre activité professionnelle déjà chargée ?

Depuis la fin de mes études, j'ai toujours été affilié à l'association de défense professionnelle, par conviction et par respect pour ceux qui consacrent du temps pour améliorer la profession et défendre nos intérêts. Les kinésithérapeutes ne sont pas suffisamment conscients de leurs compétences et de la juste place que mérite la kinésithérapie dans le système des soins de santé. Certains préfèrent se plaindre, critiquer le système et les confrères qui se battent pour nous tous. Je n'ai jamais été de ceux qui regardent : mon éducation m'a inculqué des valeurs de respect de l'autre et du travail. On n'a rien sans rien, dès lors si je souhaite faire évoluer les choses, il fallait me mouiller et m'impliquer au sein de l'association professionnelle, partager et investir de mon temps. Je suis jeune et j'espère convaincre nos jeunes confrères qu'il n'y a pas d'âge pour devenir membre et croire en notre beau métier. J'essaie d'apporter une approche moderne ainsi qu'un regard des trop souvent oubliés Luxembourgeois, quelque peu isolés géographiquement parlant.

Quelles sont les tâches que vous avez réalisées depuis que vous êtes administrateur et quelles sont celles qui vous attendent ?

Outre les lectures et avis demandés au sein d'Axxon concernant la profession, je suis actuellement le projet fédéral des maladies chroniques pour la province de Luxembourg. Il va sans dire que le kinésithérapeute a un rôle important à jouer dans la prise en charge de ces pathologies (AVC, diabète, ...). Il est primordial de pouvoir s'impliquer dans ces projets qui tôt ou tard nous impacteront et modifierons nos prises en charge afin d'amener un gain d'efficacité. Si nous n'y participons pas, le praticien risque de perdre ses acquis et nos patients y laisseront des plumes. J'ai également participé à un groupe de travail traitant de la convalescence, autre état primordial où le kiné est présent.

Enfin, je me tiens disponible pour l'association en cas de besoin spécifique.

À votre avis, quel est le plus grand défi qu'Axxon va devoir relever ?

La réforme de l'état aura un impact sur nos pratiques journalières. Le fédéral possède toujours les compétences relatives au budget de la profession mais les entités fédérées vont être amenées à nous solliciter davantage dans leur matière. Nous devons encore multiplier nos représentations et tout cela a un coût, en temps ainsi qu'en moyens humains. Il faut rapidement finaliser la réforme de l'association et nous focaliser sur les multiples dossiers qui arrivent. Nous devons parler d'une seule voix et continuer à nous battre pour que les kinésithérapeutes soient égaux, qu'ils soient urbains, ruraux, wallons, flamands ou germanophones.

Que faites-vous pour promouvoir Axxon auprès de vos confrères qui n'en sont pas encore membres ?

Tout d'abord, j'écoute leurs remarques, qui découlent souvent de leur manque de connaissances administratives. Je leur donne alors des explications et je leur parle de l'association. Non pas pour leur forcer la main, mais pour qu'ils prennent conscience de tout ce qu'ils ont et de ce pour quoi Axxon doit encore continuer à se battre. Comprendre que plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids lors des négociations est déjà une étape essentielle. Il faut agir ensemble !

Votre fonction au sein de l'association n'est-elle pas trop difficile à concilier avec votre vie privée ?

Bien sûr que c'est difficile : ma fonction au sein d'Axxon est chronophage et il faut y ajouter mon travail en tant que kinésithérapeute, qui reste primordial à mes yeux. Je suis de plus jeune père de famille et je tiens à passer du temps avec mes enfants, à les conduire à l'école, etc. Mon épouse connaît mes convictions et mes motivations. Elle accepte courageusement mon implication dans la défense de la profession et savoir qu'elle m'attend lorsque je rentre tard après une réunion m'aide à supporter les inévitables contraintes qui découlent de mes obligations.

Vos avantages en tant que membre d'Axxon

En plus de soutenir la kinésithérapie, être membre d'Axxon vous permet d'avoir accès à une série d'avantages que nous avons négociés pour vous. Cette liste d'avantages est en permanente évolution. Découvrez-les tous en ligne en vous rendant sur www.axxon.be. Identifiez-vous et cliquez sur la rubrique "Avantages".



NOUVEAU! Axxon est reconnue en tant que fédération professionnelle auprès de l'agence de stationnement Parking Brussels : nos membres peuvent donc à présent bénéficier d'une carte de stationnement à tarif préférentiel. 75 €/an au lieu de 90 €/mois.



En collaboration avec VAB auto-assistance, nous offrons plusieurs formules de dépannage afin que vous puissiez vous déplacer sur la route en toute tranquillité d'esprit.



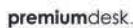
Axxon vous permet, grâce à CCV, d'avoir un terminal de paiement dans votre cabinet à prix intéressant.



CURALIA vous propose toute une série de polices d'assurance.



Le versement INAMI dans le cadre du statut social est à confier à AMONIS ou CURALIA, les partenaires privilégiés d'Axxon en la matière et qui gèrent exclusivement les assurances pension des médecins et pharmaciens.



PREMIUMDESK est une plateforme informatique qui, en tant que membre, vous est offerte gratuitement pour créer votre propre page web, votre agenda en ligne pour vos patients, une possibilité de backup, etc...



Axxon a conclu un accord de coopération avec ACCO, De Boeck et Prodim qui possèdent un département de littérature médicale et kinésithérapie.



Gymna et Xerius sont également, chacun dans sa matière, des partenaires privilégiés d'Axxon.



Abonnement gratuit au magazine de Handicap International, un excellent moyen de se tenir au courant du travail mené par des kinésithérapeutes partout dans le monde.



CEBAM - Evidence Based Medicine – est la branche belge de la Cochrane Collaboration. Via Axxon, vous avez accès à un prix très avantageux à la littérature scientifique que CEBAM met à disposition.



Les patients mauvais payeurs sont toujours problématiques. En tant que membre, vous pouvez faire appel à notre service de récupération d'honoraires AxxonRECUP.



En collaboration avec Randstad, Axxon a développé une solution sur mesure pour tous les remplacements (temporaires) au sein de votre cabinet ou de l'établissement où vous exercez. Trouver un kiné qualifié pour un remplacement à temps plein ou à temps partiel devient un jeu d'enfant grâce à AxxFlex!



Axxon organise, en collaboration avec LTD3, une facturation dans le système tiers-payant. Vous encaissez le ticket modérateur, vous transmettez vos ASD à LTD3 qui facture le reste à la mutuelle du patient. Ceci pour une contribution de 2,48% (hors TVA) sur le montant facturé.



AxxLease, le service pour tous les membres d'Axxon dans le cadre de leurs investissements professionnels.

Amonis

Partenaire privilégié d'AXXON

Revenu garanti

- une couverture sur mesure en cas d'incapacité de travail

Assurance groupe et EIP (Engagement Individuel de Pension)

- des solutions flexibles pour les kinésithérapeutes en société

Votre PLC (Pension Libre Complémentaire)

- 1,60% de taux de base en 2017
- 3,25% de rendement global net offert en 2016
- jusqu'à 62% d'avantages fiscaux
- la sécurité de votre famille

Vos avantages sociaux INAMI

- pour votre pension
- pour votre revenu garanti

50 ans de savoir-faire



Amonis

- **Spécialiste** des avantages sociaux **INAMI** et de la **PLC** depuis 50 ans
- Couvertures spécifiques aux prestataires de soins

Contactez gratuitement l'un de nos conseillers au **0800/96.113**
www.amonis.be • info@amonis.be



GYMNA SÉRIE LUXE

Idéale pour la thérapie manuelle
ou la mobilisation.

Cette série de tables allie fonctionnalité, design et confort. Pensée jusqu'au plus petits détails thérapeutiques.

La série Luxe est idéale pour le spécialiste - et l'utilisation universelle - grâce aux coussins à double rembourrage 'manipulations et confort' et le chauffage intégré..

Configurez votre table sur www.gymna.be



Osteoflex Luxe - couleur Agave



Un demi-siècle de Gymna, c'est avec vous que nous le fêtons !
En 2017 : 5 ans de garantie sur tout(e) table/appareillage.
Action d'été valable jusqu'au 30/09/2017

Gymna siège principal • Pasweg 6 C • 3740 Bilzen
Gymna Gand • Jan Samijnstr. 23 • 9050 Gand
Gymna Bruxelles • Imperiastr. 16A • 1930 Zaventem

Service clientèle : 089 510 550
gymna@gymna.be

gymna
www.gymna.be